



11 mai 2021

(21-4027)

Page: 1/1

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: espagnol

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ACCORD SUR LES ADPIC AMENDÉ

**NOTIFICATION DE LA NÉCESSITÉ D'IMPORTER DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES
DANS LE CADRE DU SYSTÈME DE LICENCES OBLIGATOIRES SPÉCIALES**

Membre(s) présentant la notification	ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE
Produit(s) nécessaire(s)	Environ 15 millions de doses de vaccins contre la COVID-19. En particulier, il est prévu d'importer le vaccin Ad26.COV2.S, un vaccin à vecteur adénovirus de type 26 (AD26) à réplication incompétente qui codifie une variante stabilisée de la protéine S du SARS-Cov-2. L'État plurinational de Bolivie se réserve le droit d'importer d'autres vaccins.
Établissement de l'absence de capacités de fabrication ou de l'insuffisance des capacités de fabrication dans le secteur pharmaceutique	<input checked="" type="checkbox"/> Pour le moment, le Membre ne dispose pas de capacités de fabrication dans le secteur pharmaceutique. <input type="checkbox"/> Le Membre a constaté que ses capacités de fabrication dans le secteur pharmaceutique étaient insuffisantes pour répondre à ses besoins concernant le(s) produit(s) pharmaceutique(s) visé(s).
Renseignements sur la manière dont l'absence de capacités de fabrication (ou l'insuffisance des capacités de fabrication) dans le secteur pharmaceutique a été établie	L'État plurinational de Bolivie a constaté l'absence, dans le secteur pharmaceutique, de capacités de fabrication de vaccins contre la COVID-19, y compris le vaccin Ad26.COV2.S.
Le(s) produit(s) nécessaire(s) est-il (sont-ils) protégé(s) par un brevet sur le territoire?	<input type="checkbox"/> Non. <input type="checkbox"/> Oui. <input checked="" type="checkbox"/> À déterminer. Dans la mesure où des brevets ont été demandés ou délivrés pour les produits nécessaires, l'État plurinational de Bolivie a l'intention d'accorder des licences obligatoires, conformément aux articles 31 et 31 <i>bis</i> de l'Accord sur les ADPIC.
Date de présentation de la notification	10 mai 2021